

# Mosaïque

## SANTÉ



À votre retour de poste, consulter votre médecin. Si vous vous sentez mal ou si vous tombez malade à votre retour au Canada, le meilleur conseil est le suivant: consultez votre médecin et informez-le immédiatement que vous avez séjourné à l'extérieur du Canada. Dites-lui dans quel pays vous avez séjourné et précisez si d'autres personnes avec qui vous avez été en contact souffrent d'un malaise semblable ou si une maladie endémique sévit dans la région.

Dites-lui ensuite: si vous avez été soigné(e) à l'étranger. Montrez-lui le rapport de laboratoire, les certificats médicaux, les ordonnances et même les demandes de remboursement pour soins médicaux (qui seraient susceptibles d'indiquer votre maladie).

Ces deux conditions pourraient vous aider à obtenir rapidement un diagnostic exact et les soins appropriés.

Les fumeurs sont de plus en plus minoritaires. Le dernier sondage, qui date de décembre 1983 et a été rendu public en avril 1985, révèle en effet que seulement 31,1 % des personnes âgées de 15 ans ou plus (c'est-à-dire 3,2 millions d'hommes et 2,7 millions de femmes) fument au moins une cigarette par jour et que la majorité d'entre eux en fument plus de 10. Ces chiffres traduisent une légère diminution par rapport à 1981 (32,7 %) et une importante baisse par rapport à 1966 (42,9 %).

L'attitude générale face à la publicité sur le tabac et l'alcool n'a guère changé au cours des dix dernières années comme le révèle un sondage Gallup publié en février 1986. Ainsi :

### Publicité pour le tabac

En 1986 :

58 % des personnes interrogées s'y opposent

35 % ne s'y opposent pas

En 1976 :

56 % des personnes interrogées s'y opposaient

34 % ne s'y opposaient pas

### Publicité pour l'alcool

En 1986 :

54 % des personnes interrogées s'y opposent

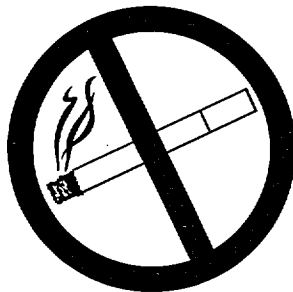
38 % ne s'y opposent pas

En 1976 :

54 % des personnes interrogées s'y opposaient

37 % ne s'y opposaient pas

Les répondants plus jeunes, ceux qui ont entre 18 et 29 ans, s'opposent tout autant que leurs aînés à la publicité pour le tabac. En revanche, ils sont plus tolérants en ce qui concerne la publicité pour l'alcool. 45 % des 18 à 29 ans ne s'y opposent pas en comparaison avec 37 % de non-opposants chez les aînés.



"Les personnes âgées devront de plus en plus compter sur elle-mêmes." Ces propos sont ceux de Alan Backley, ancien sous-ministre ontarien de la santé. Si les tendances actuelles se maintiennent quant à l'accroissement de la longévité, nous aurons besoin de 725 nouveaux hôpitaux à travers le Canada dans les prochaines dix années. "La solitude est la principale précurseur de la maladie chez les



personnes âgées" et "les personnes âgées devront apprendre à demeurer en bonne santé le plus longtemps possible, à trouver un logement adéquat et à vivre avec un revenu considérablement réduit".

## LOISIRS

Les productions vidéos sont maintenant codifiées. Depuis janvier 1986, un code de couleurs — rouge pour les productions pour adulte, vert pour les productions familiales, orange pour les productions nécessitant l'accompagnement d'un adulte et jaune pour celles qui nécessiteront une orientation parentale — doit être apposé sur les cassettes-vidéos. Les 3 600 distributeurs ontariens ont bénéficié d'un délai de un mois pour se conformer à la nouvelle réglementation. Trois provinces, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan visionneront les nouveaux films et recommanderont qu'ils soient catalogués selon l'une ou l'autre de ces catégories. L'Ontario autorisera la distribution de vidéos dont le catalogage fera l'objet d'un consensus des trois provinces. Une réglementation similaire est en vigueur en Nouvelle-Écosse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et exige que les productions vidéos soient répertoriées selon trois catégories : intérêt général, production pour adulte et diffusion restreinte.

La cinéaste Jenny Gilbertson, 83 ans, est toujours attirée par l'éventualité d'entreprendre un nouveau séjour dans l'Arctique. "Si quelqu'un m'offrait les fonds nécessaires pour faire un nouveau film je me laisserais tenter", dit-elle. Jenny est une cinéaste indépendante, vraiment indépendante ! Elle réalise tous ses films sans équipe s'occupant elle-même de la prise de vue, de la sonorisation et du montage. Elle a même du investir son propre argent pour financer certains d'entre eux. Elle a eu beaucoup de succès. Dans les années '60 elle a surtout réalisé des films pour la BBC et pour CBC dans les années '70; elle vient tout juste de terminer son dernier film intitulé *Le journal polaire de Jenny*. À 83 ans, son esprit d'aventure et son amour pour le Grand Nord sont aussi forts qu'auparavant.



Jenny Gilbertson

## AU MINISTÈRE

Au Ministère, les commis à la paye sont responsables, chacun, de 350 employés tandis que la moyenne gouvernementale est de 180 employés par commis.

À la fin de l'année, 118 000 chèques et talons de salaire auront été envoyés.

L'an dernier, l'unité des congés du Service de la paye s'est occupé de 45 000 formulaires de demande de congé; or cette unité n'a à son emploi qu'une seule personne!